



## FORMATION ACCUEIL DU PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP DANS LES ERP

### Objectifs opérationnels :

Cette formation professionnelle vise à développer des réflexes naturels pour l'amélioration continue de la qualité de l'accueil afin de participer à la satisfaction et au confort des visiteurs, usagers et clients handicapés, mais aussi l'accueil des personnes âgées et enceintes.

Elle permet de savoir adapter en fonction des déficiences :

- Son comportement
- Sa façon de communiquer.
- La manipulation et le guidage en toute sécurité
- L'information à fournir (notamment au niveau de l'accessibilité de l'établissement et des services).

### Public concerné :

Tout le personnel en contact avec le public

### Prérequis particulier :

Pas de prérequis

Durée : 1 jour soit 7h00

Effectif : 10 personnes maxi

### Maintien des connaissances :

Pas de maintien des connaissances sauf en cas de besoin de l'entreprise

### Moyens et méthode pédagogiques :

La formation implique fortement les stagiaires à travers des mises en situation et une présentation de critères techniques et humains importants.

Matériel pour exercices pratiques : fauteuils roulants et/ou cannes blanches (en fonction de l'orientation de la formation)

Projections de courts films avant certaines mises en situation  
 Supports de cours et documentation

### Moyen d'évaluation et validation :

Mise en situation pratique basée sur la thématique enseignée.

Une attestation de fin de formation permettant de valider les compétences acquises.

### Modalités et délais d'accès et contact :

Pour bénéficier de cette formation, vous devez vous inscrire auprès de Carole LAIR : [c.lair@pfc-formation.fr](mailto:c.lair@pfc-formation.fr)  
 Tél. 06 15 12 56 23

Tarif intra : sur devis nous consulter

Délai d'accès 15 jours à partir de la date de prise de contact

### Référent administratif :

Mme Carole LAIR Tel : 06.49.67.45.02

### Référent pédagogique :

M. Guillaume PENNEQUIN Tel : 06.12.21.21.36

### Référent handicap :

M. Guillaume PENNEQUIN Tel : 06.12.21.21.36

### PROGRAMME DE FORMATION

#### THEORIE

La formation comprend un tronc commun sur les spécificités des différents types de handicap et également une partie liée aux spécificités des services et métiers.

#### Les notions, Les situations et les différents types de handicaps, la Loi du 11 Février 2005

- Définir le handicap
- Comprendre ce qui produit les situations de handicap et connaître les différentes familles de handicap.
- Connaître et comprendre les fondamentaux de la loi du 11 Février 2005, l'ordonnance du 26 Septembre 2014, les arrêtés et décrets postérieurs.
- Savoir présenter le registre d'accessibilité

#### Les caractéristiques des différents types de handicaps

- Moteur, Visuel, Auditif, Mental/psychique
- Présenter plus en détail chaque déficience, leurs origines, leurs causes et ce qui les caractérise afin de les identifier et savoir y répondre.

#### L'accueil des personnes en situation de handicap en général et pour chaque type de handicap

Présenter aux stagiaires les attentes des personnes en situation de handicap en général et pour chaque famille de handicap :

- Les comportements à adopter,
- Les meilleures façons d'agir, de communiquer et surtout d'informer,
- Savoir tenir un établissement de façon à accueillir correctement des personnes handicapées.

#### Pratiques :

Mise en situation pour une meilleure approche du handicap



Accessibilité : Nous étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation. Dans le cas contraire, nous prévoyons une orientation vers des organismes appropriés. Il appartient aux clients en INTRA, de s'assurer que les locaux de formation soient accessibles aux personnes en situation de handicap.